

## Comment évaluer les incidences environnementales d'un document de planification stratégique ? L'exemple des Documents Stratégiques de Façades Maritimes

### **Laurent BARBUT**

Directeur, EPICES

France

*Ingénieur agronome et titulaire d'un DEA d'économie de l'environnement à Paris I Panthéon Sorbonne, Laurent BARBUT est Directeur associé du bureau d'études EPICES. Il développe depuis plus de 20 ans son expérience dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, en particulier dans le champ des politiques environnementales et d'aménagement du territoire. Il a dans ce cadre été amené à réaliser un certain nombre d'évaluations environnementales de plans et programmes, tels que des contrats de projets Etat-Région ou des programmes de mise en œuvre des fonds européens. Il s'intéresse particulièrement aux enjeux méthodologiques et procéduraux de ces évaluations.*

### **Résumé**

L'évaluation environnementale concerne aujourd'hui en France de nombreux documents stratégiques, comme les Documents Stratégiques de Façades Maritimes (DSF), en cours d'élaboration, qui sont la déclinaison "régionale" de la Stratégie Nationale de la Mer et du Littoral adoptée en février 2017. La réalisation d'une évaluation environnementale pour ce type de document stratégique soulève trois enjeux méthodologiques majeurs :

- d'une part, il s'agit d'un document stratégique, c'est-à-dire comportant essentiellement des objectifs, mais pas de programmes d'actions, ce dernier devant être élaboré ultérieurement. Ces objectifs étant pour partie non spatialisés, et pas toujours assortis d'une cible quantifiée, comment dès lors conduire une analyse de leurs incidences environnementales ?
- d'autre part, outre des objectifs stratégiques, le DSF comporte une carte des vocations de la façade maritime. Mais comment évaluer les incidences environnementales d'une telle carte ?
- enfin, la France ayant fait le choix d'intégrer dans le DSF deux Directives Européennes, l'une portant sur la biodiversité marine (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin - DCSMM) et l'autre sur la gestion intégrée de l'espace maritime (Directive Cadre pour la Planification de l'Espace Maritime - DCPEM), une partie des objectifs du DSF visent à préserver ou à restaurer le bon état écologique du milieu marin. Comment dès lors conduire une analyse des incidences environnementales de tels objectifs, qui sont a priori "par construction" favorables à l'environnement ?

A partir de cet exemple, nous fournirons un certain nombre de pistes pour traiter ces trois enjeux méthodologiques, et notamment :

- mobiliser une analyse du processus de concertation mis en place pour élaborer les objectifs : place et rôle des acteurs de l'environnement, nature des enjeux de discussion, arbitrages rendus...
- analyser la compatibilité des objectifs environnementaux et des objectifs portant davantage sur les activités socio-économiques
- analyse du processus d'élaboration de la carte des vocations

La réalisation de cette ESE étant en cours, nous ne pourrions en revanche tirer des enseignements plus aboutis de l'intérêt de cette approche méthodologique pour améliorer la qualité du processus d'ESE et plus largement de la gestion des controverses environnementales (dans le cas présent le développement des énergies marines renouvelables).